

## ACCIDENT

18 juin 2005 - ULM identifié W23-CM

<b>Evénement :</b>	décollage intempestif, perte de contrôle, collision avec le sol.
--------------------	--

**Conséquences et dommages :** pilote décédé, aéronef détruit.

**Aéronef :** ULM Mignet HM 293 « Pou du Ciel », multiaxe, moteur Rotax 503 de 50 ch.

**Date et heure :** samedi 18 juin 2005 à 21 h 40.

**Exploitant :** privé.

**Lieu :** Montpezat-d'Agenais (47).

**Nature du vol :** essais de roulage.

**Personnes à bord :** pilote.

**Titres et expérience :** pilote, 55 ans, UL de classe pendulaire de 1988, UL de classe multiaxe en 1996, 860 heures de vol dont 4 dans les trois mois précédents. Expérience sur ULM multiaxe inconnue.

**Conditions météorologiques :** vent calme, CAVOK, température 28 °C, QNH 1016 hPa.

### CIRCONSTANCES

Le pilote se rend par voie routière sur la plateforme ULM de Montpezat-d'Agenais (47) afin de participer à un rassemblement d'ULM « Pou du Ciel ». Il est prévu qu'il fasse une présentation statique de l'ULM qu'il vient de construire. Un témoin, proche du pilote, explique que celui-ci décide de procéder à des essais de roulage ainsi qu'à quelques « sauts » sur la piste 15 non revêtue -longue de cinq cents mètres- comme il l'avait déjà fait à Guéret Saint-Laurent (23). Plusieurs témoins voient l'ULM s'aligner au seuil de piste, accélérer puis décoller dans la deuxième moitié de la piste. L'ULM monte avec une forte assiette à cabrer, puis pique avec des variations d'inclinaison importantes et désordonnées. Il se stabilise à faible hauteur et s'éloigne. Le régime du moteur semble être à son maximum. Alors qu'il se rapproche de la branche vent arrière par un virage à droite, l'ULM bascule brusquement sur le dos par la droite et pique vers le sol. Il s'écrase dans un champ cultivé.

L'examen du site et de l'épave montre que l'ULM était sur le dos, avec une assiette à piquer, lorsqu'il est entré en collision avec le sol. Aucune anomalie pouvant conduire à la perte de contrôle n'a été mise en évidence.

La carte d'identification provisoire de l'ULM que détenait le pilote lui permettait de réaliser des vols d'épreuve sur son aérodrome de rattachement, Guéret-Saint-Laurent (23). Il n'avait jamais volé avec cet aéronef, en dehors de quelques sauts ponctuels.

Le pilote était propriétaire de deux ULM pendulaires qu'il utilisait régulièrement. Bien que titulaire de la qualification de classe multiaxe, aucun vol d'ULM de cette classe n'est mentionné sur son carnet de vol.

Il est probable qu'après le décollage, le pilote ait estimé que la longueur de piste disponible pour atterrir en sécurité était insuffisante.

Il n'a pas été possible de déterminer les causes de l'accident.